



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE  
COMPLETE DANS LE CADRE DE LA  
MODERNISATION DES ASCENSEURS SUR UN  
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TROIS  
ANNEES**

**DÉCISION N° DM-25-462  
EN DATE DU 16 DECEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux, l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics.

**VU** le projet de la ville de Vincennes de réaliser un audit technique travaux sur le patrimoine des ascenseurs, il est nécessaire de faire appel à une société d'audit pour réaliser cette mission ;

**CONSIDÉRANT** que selon l'analyse des offres réalisée dans le cadre d'une procédure adaptée ouverte que la société BGO Consultants dont le siège social situé 25, route de l'île de la Barbière – bâtiment C – 94380 Bonneuil sur Marne, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec la société BGO Consultant, représentée par Monsieur Pascal BIEL, président de BGO Consultants, dûment habilité à signer le marché

Le montant forfaitaire prévisionnel s'élève à 26 770,00€ HT soit 32 175,00€ TTC

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

**Signé**

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251216-lmc1H13771H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 16/12/2025  
Date de Publication : 16/12/2025